

# Compte de garantie loyer



Le **compte de garantie loyer** sert au dépôt de la caution fixée dans le contrat de bail. Ce compte est rémunéré. Chaque année, vous recevez un relevé.

## Convient

Aux bailleurs

## Avantages

- Tenue de compte gratuite
- Relevés de compte réguliers

## Taux d'intérêt

0,375%

## Conditions de retrait

Aucune restriction: lors de la libération par le bailleur, totalité de l'avoir disponible en tout temps

## Modalités

- Ouverture de compte: gratuite\*
- Tenue de compte: gratuite
- Relevé de compte: gratuit, une fois par an au 31.12.
- Boucllement de compte: gratuit, une fois par an au 31.12.
- Impôt anticipé: 35% du montant brut des intérêts, si ces derniers dépassent CHF 200.-
- Clôture de compte: gratuite
- Frais de port: aucuns

## Prestations supplémentaires

- Carte bancaire Banque Coop: non proposée
- Carte Maestro: non proposée
- MasterCard/carte Visa: non proposées
- Bulletins de versement: non proposés
- Ordres de paiement: non proposés
- Ordres permanents: non proposés
- E-Banking: proposé

## Remarques

- \* Exception: succursale de Genève

## Informations supplémentaires

[www.banquecoop.ch](http://www.banquecoop.ch)

